



COMMUNIQUE DE PRESSE | XX février 2019

Lancement de la campagne « Seniors en Vacances » 2019 : 195 000 places à saisir !

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) lance la campagne 2019 de son programme « Seniors en Vacances » : 195 000 places sont à saisir pour des séjours tout compris à partir de 200 euros, partout en France et aussi pour la première fois en Espagne et en Italie.

200 000 places à saisir vers plus de 200 destinations

A la montagne, à la campagne, à la mer ou encore en ville, l'ANCV propose aux personnes âgées de 60 ans et plus (55 ans en cas de situation d'handicap) d'effectuer des séjours, individuels ou en groupe, à tarif préférentiel.

Ces séjours « tout compris » sélectionnés par l'ANCV incluent l'hébergement en pension complète, des activités quotidiennes, des animations tous les soirs et au moins une journée d'excursion, pour profiter de moments conviviaux tout en découvrant une région.

200€ pour un séjour de 5 jours tout compris et sur-mesure

Le programme offre l'opportunité aux seniors de bénéficier de vacances pensées pour eux, à tarif préférentiel. Quelle que soit la destination, les seniors paient 336€ maximum pour un séjour de 5 jours/4 nuits et 402€ pour un séjour de 8 jours/7 nuits.

De plus, les personnes non imposables peuvent bénéficier, sous conditions, d'une aide financière au départ qui peut représenter jusqu'à 50% du prix du séjour. L'ANCV offre ainsi un coup de pouce supplémentaire de 135€ pour les séjours de 5 jours et 160€ pour les séjours de 8 jours.

*Un séjour Senior en
Vacances :*

*201€ pour un séjour de 5
jours/4 nuits*

*242€ pour un séjour de 8
jours/7 nuits*



Des séjours en Espagne et Italie au même tarif !

Cette année les seniors peuvent choisir de s'évader hors de France, à prix tout aussi réduit.

Séjourner en hôtel 4 étoiles près de Barcelone, avec piscine intérieure et extérieure, ou bien encore découvrir l'ancien port romain de Rimini, l'une des plus grandes stations balnéaires d'Europe et déambuler à San Marino ; c'est l'occasion de profiter d'une évasion ensoleillée en mai ou septembre – un mois particulièrement prisé par les seniors.

*** Retrouver l'ensemble des séjours en ligne dans le [catalogue 2019](#)



Seniors en Vacances : bien plus qu'un séjour

Lancé par l'ANCV en 2007, le programme « Seniors aux Vacances » a pour vocation de rompre l'isolement des personnes âgées et de créer du lien social.

Pour les seniors, les vacances ont en effet des bienfaits incontestables : redynamisation, sentiment d'évasion, découverte d'une pratique physique adaptée, regain de

confiance en soi, diminution de la douleur et de la fatigue.

Depuis sa création, Senior en Vacances a permis de faire partir en vacances près de **500 000 seniors** et notamment ceux aux ressources les plus faibles

A propos de l'ANCV

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public qui accomplit depuis plus de 35 ans une mission unique : rendre effectif le départ en vacances du plus grand nombre. En mettant au centre de son action la réalisation de projets de vacances, elle participe aux politiques publiques en faveur de la cohésion sociale et la lutte contre les exclusions. Elle est placée sous la double tutelle des ministres en charge du tourisme et de l'économie et des finances.

Pour accomplir sa mission, l'ANCV déploie le Chèque-Vacances. Représentant 1,6 milliard de volume d'émission en 2017, les Chèques-Vacances servent à régler des prestations de transport, d'hébergement, de restauration et de loisirs à des prestataires nationaux.

Aujourd'hui entièrement autofinancée, l'Agence consacre de plus ses excédents de gestion à des programmes d'action sociale qui permettent de soutenir le départ en vacances de populations en difficulté. L'Agence contribue ainsi à des objectifs sociaux plus larges (mieux vivre ensemble, bien vieillir, insertion sociale, acquisition d'autonomie, ...). Elle soutient également la rénovation d'hébergements touristiques dont les exploitants s'engagent pour rendre les vacances accessibles aux plus fragiles.

Contacts presse :

Muriel Droin (ANCV) – 01 34 29 51 94 – mdroin@ANCV.fr

Gaëlle Guse (Grayling) – 01 55 30 70 90 – gaelle.guse@grayling.com